

## Conseil Municipale du 1<sup>er</sup> octobre 2020

### Question orale

*Posée par Matthieu Drevelle au nom du groupe municipal Pontoise Écologique et Solidaire*

L'avenir du grand ensemble des Hauts de Marcouville, et la gestion de sa dalle

Madame le maire

Les Hauts de Marcouville sont un grand ensemble d'un millier de logements, construits à la fin des années 1970. Le quartier a été bâti sur une importante dalle d'environ 5 hectares, une dalle qui abrite un des plus grands parkings souterrains d'Europe.

A Marcouville, plusieurs opérations d'amélioration de l'habitat, qu'il soit social ou en copropriété, ont été largement soutenues par la ville. Toutefois, ces opérations n'ont jamais pris en compte la structure souterraine qui dessert pourtant, tant pour l'accès aux parkings que pour la collecte des déchets ménagers, chacune des 13 tours et des 5 barres du quartier.

Depuis le dernier incendie, on peut lire dans la presse l'ambition d'un projet de rénovation urbaine. C'est heureux, mais les projets ANRU sont des projets de long terme et la ville ne peut pas attendre leur aboutissement pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des 3000 Pontoisiens de Marcouville. A titre d'exemple, est-il acceptable de n'avoir que 3 gardiens dans le parc social alors qu'il en faudrait 7 pour respecter la législation ?

La dalle de Marcouville est invisible mais elle est vaste. Elle supporte la majorité des espaces publics du quartier, et je souligne que seule une petite partie de l'espace central s'est effondrée à la suite de l'incendie. Dès lors, comment assurer que le reste de la dalle n'expose pas les usagers des cheminements et des espaces verts à un risque d'effondrement ?

Nous demandons donc la communication au conseil municipal des résultats de l'étude technique, financée par la TFPB, sur l'état global de cette dalle.

Par ailleurs, la presse se fait l'écho d'une dotation de la Région pour rénover le système de collecte des déchets. Là encore, on peut trouver l'initiative plutôt heureuse.

Cependant, pour être accepté et utilisé par les utilisateurs actuels qui se verraient privés d'un vide-ordure personnel dans leur cuisine, il faut impérativement concevoir ce nouveau système en concertation étroite avec l'ensemble des habitants, des locataires sociaux, des copropriétaires et des bailleurs privés.

Quelles sont les mesures envisagées à cet égard?